

Liminaire au CSE Siège

27 février 2024

Les augmentations de salaire, c'est pour aujourd'hui ou pour demain ?



Depuis le 8 février, ont débuté dans l'entreprise, Les NAO, Négociation Annuelle Obligatoire, terme barbare, pur produit de la novlangue libérale qui a bien pris soin d'effacer le mot « salaire », un gros mot qui fait honte, très certainement. Ce même monde qui passe son temps à évoquer la « valeur travail » mais qui refuse obstinément de donner de la valeur

au travail et le dévalorise méthodiquement : en réduisant son coût, en cassant son code, en le rendant toujours plus précaire, en obligeant constamment le salarié à travailler plus pour gagner moins, sacrifié sur l'autel de la compétitivité.

Pour l'ogre libéral, augmenter les salaires ce n'est jamais le bon moment.

Quand l'inflation est faible, pourquoi augmenter les salaires ? Il n'y a pas d'inflation.

Et quand l'inflation s'envole, il ne faut surtout pas augmenter les salaires, ça favorise l'inflation !

On se croirait dans « Réponse à tout » ce vieux jeu de l'ORTF.

En 2022, l'inflation en France a été de 6% et de 5 % en 2023.

Dans le même temps, la direction a proposé comme mesures générales, respectivement 1,2 % et 2,16 %.

On est tellement loin du compte...

Les plus chanceux auront limité la casse en recevant une mesure individuelle, en moyenne 3 %, mais là aussi, on est tellement loin du compte...

Sans se lancer dans des calculs ennuyeux, pour les deux tiers des salariés, c'est presque 8 % de perte de pouvoir d'achat en 2 ans. Ce n'est vraiment pas très bien payé pour devoir en plus affronter « Tempo », « Campus », « Concur », « Sherlock » et l'amoncellement des réformes.

Ah mais oui, « il n'y a plus d'argent », la rengaine que l'on nous sert depuis 10 ans à FTV.

Mais tout le monde constate que l'argent, parfois, il y en a.

Salto ? On en parle ? Les escapades cannoises, on en parle ? Les documentaires de BHL, on en parle ? Les honoraires d'avocat, on en parle ? Les changements de logo on en parle ?

Attardons-nous sur ces derniers... Pour les plus anciens d'entre nous, en 40 ans on a vu défiler 9 logos, soit une DLC, date limite de consommation, de 4 ans. C'est hyper pratique pour classer ses feuilles de paye. Et avec l'apparition de « ICI », c'est un dixième qui vient de naître.

Juste pour info, sur la même période, TF1 n'en a usé que 4, sur la Une, on fait peut-être un peu plus attention à la thune...

L'argent c'est de la politique, il ne s'agit pas uniquement de répéter à longueur de temps qu'il n'y en pas, ce dont il faut parler, c'est la manière de le répartir.

Le redistribuer équitablement aux salariés, cela nous semble à la CGT, une belle idée pour maintenir notre « raison d'être », pour donner de la valeur à notre travail, pour réformer avec nous pas contre nous, comme vient de le déclarer notre toute nouvelle ministre de la culture.

Alors que va-t-il en sortir de ces NAO ?

On attend de voir.

Les néolibéraux nous expliquent à longueur de temps qu'il faut savoir saisir les opportunités, et à quelques mois des JO, La RATP, la SNCF, les Pompiers, la Police, pour ne citer que les plus représentatifs, ont déjà prévenu, si le compte n'y est pas, ils appuieront sur l'interrupteur, comme beaucoup de professions qui auront cette capacité de nuisance sur ces Jeux.

Et à FTV, nous l'avons aussi...

La CGT ne menace pas, elle informe.

On peut aussi utiliser une autre stratégie, comme celle des contrôleurs aériens, qui ont annoncé à l'automne dernier une « trêve olympique », en d'autres termes, l'engagement de ne pas faire grève durant les jeux, un accord de « grande responsabilité » salué par le ministre des transports, oubliant de préciser qu'il leur avait lâché 4,5 % d'augmentations, le prix de la responsabilité.

Alors si le compte n'y est pas, la direction est prévenue, il risque d'y avoir du sport en cette année olympique.

Paris, le 27 février 2024